

approuvés concernant notamment des installations de formation dans des universités ou des établissements qui sont rattachés à une faculté de médecine ou qui en relèvent, dans des écoles de sciences infirmières, y compris les nouvelles écoles régionales de l'Ontario, et dans des écoles d'infirmières auxiliaires. D'autres projets intéressaient la formation professionnelle au niveau de l'enseignement supérieur.

Par l'entremise du Conseil des Arts, le gouvernement fédéral a accordé en 1957 une somme de \$100 millions, dont la moitié devait être répartie entre les universités pour des travaux de construction et d'équipement bien déterminés, selon le principe appliqué pour l'octroi des subventions. Les intérêts sur les \$50 millions restants devaient servir à encourager le développement des arts, des lettres, des sciences humaines et des sciences sociales, grâce notamment à des bourses d'études (voir Section 7.3.3).

D'autres contributions plus indirectes comprennent des bourses d'études, des subventions de recherche et des publications ou des services d'une grande valeur pour les écoles. Des subventions de recherche sont accordées par le Conseil national de recherches, le Conseil de recherches pour la défense, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et d'autres organismes. Certains ministères — Agriculture, Santé nationale et Bien-être social entre autres — fournissent des publications et du matériel qui sont utiles dans le cadre des programmes scolaires; enfin, les Musées nationaux du Canada, la Galerie nationale, l'Office national du film et la Société Radio-Canada contribuent directement ou indirectement à divers programmes scolaires.

Au chapitre de l'aide directe, le gouvernement fédéral se charge de l'éducation des Indiens, des membres des Forces armées et des personnes à leur charge, des détenus des pénitenciers fédéraux, ainsi que de la formation en cours de service du personnel permanent. Il contribue également à la formation civique et à d'autres activités d'enseignement non officielles hors du cadre scolaire.

Aide extérieure à l'enseignement. L'Agence canadienne de développement international est chargée de l'application et de l'administration des programmes d'aide technique que le gouvernement canadien offre aux pays en voie de développement. Le Centre de recherches pour le développement international, financé par le Canada mais de caractère international, subventionne et aide la recherche dans les secteurs économiques et sociaux qui posent des problèmes aux pays en voie de développement. Les activités de ces deux organismes sont décrites dans le Chapitre 3.

7.2 Statistique des écoles, collèges et universités

Les deux premiers tableaux intéressant cette section donnent un relevé statistique de l'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire. L'évolution des effectifs aux trois niveaux entre 1968-69 et 1972-73 est indiquée au tableau 7.1 et des données détaillées sur le nombre des écoles et des enseignants et sur les effectifs dans les différents genres d'établissements de chaque province et des territoires figurent au tableau 7.2.

7.2.1 Effectifs

7.2.1.1 Effectifs des écoles primaires et secondaires

L'ensemble des effectifs des écoles primaires et secondaires a augmenté chaque année jusqu'en 1970-71, mais à un rythme ralenti. Cette tendance est maintenant renversée; entre 1970-71 et 1971-72, les effectifs ont diminué de moins de 1%, mais entre 1971-72 et 1972-73 la régression a été de presque 2%. Ces baisses sont imputables à la réduction des effectifs au niveau primaire seulement, résultat de la faible natalité du milieu des années 60. Au niveau secondaire, toutefois, les effectifs ont continué de s'accroître, reflétant l'augmentation spectaculaire du nombre des élèves au début des années 60, mouvement auquel on s'attendait en raison de la forte natalité de l'après-guerre. Cette augmentation se produit dans toutes les provinces presque sans exception à mesure que les élèves qui fréquentaient les écoles primaires dans les années 60 atteignent le niveau secondaire. Elle s'explique également du fait que les enfants restent à l'école plus longtemps et qu'ils sont de plus en plus nombreux à vouloir faire des études postsecondaires. En outre, la grande diversité des cours, qui permet d'entrer sur le marché du travail avec une meilleure préparation et qui répond de façon plus adéquate aux besoins de la collectivité, de même que l'accessibilité accrue à l'éducation supérieure, semblent retenir les jeunes à l'école.